

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE **SAINT-FLORENT**

Séance du 01 août 2024

Nombre de membres

. Afférents au C.M.
19

. En exercice :
19

. Qui ont pris part à la
délibération :

Vote : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre,
et le premier août

à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claudy OLMETA Maire

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, HCLUSICKA, PAOLINI, SIMONETTI-MALASPINA et Mesdames LOUIS, SANCIU, SCOTTO, SEBASTIANI, VOLELLI.

Procurations : Mme FERRAGUTI à Mme SANCIU, Mme GUARDINI à Mr COSTA, Mr MORELLI à Mr HCLUSICKA et Mme ROVERE à Mr OLMETA.

Absents : Mr FEYDEL, Mr PANZA, Mme PONZEVERA et Mr POLI

Mr HCLUSICKA Antony a été nommé(e) secrétaire de séance.

DATE DE LA
CONVOCAION
26/07/2024
DATE AFFICHAGE
02/08/2024

Objet de la délibération :

AMENAGEMENT DU PARKING VEGETALISE DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

Le Maire rappelle au Conseil que le parking de la nouvelle salle polyvalente est à aménager pour ordonner le stationnement et végétaliser les lieux.

Il serait souhaitable de procéder aux travaux d'aménagement du parking dont le montant s'élèverait à **327 875,80 € HT**.

Le Plan de financement s'établissant comme suit :

Organismes	%	Montant HT
ETAT	80	262 300,64
Commune	20	65 575,16
TOTAL	100,00	327 875,80

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les travaux d'aménagement du parking de la salle polyvalente et le plan de financement ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afin de mener à bien ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 13 juin 2024.